fet d'un département du centre ; partisan de la réforme de l'hérédité, il m'assurait connaître un certain nombre de magistrats qui pensent comme lui.

***

Philosophie de l'avenir juin 1897

Voici une nouvelle lettre de M. Dehermé.

Mon cher Monsieur Borde,

Vous dites tout d'abord qu'une discussion entre nous sera inutile parce que, l'un et l'autre, nous avons notre siège fait. Il se peut qu'il en soit ainsi pour vous, et c'est là justement le reproche le plus grand qu'on puisse faire à la méthode colinsienne, de créer un tel état d'esprit. Quant à moi, je vous assure, et je serais navré que vous ne crussiez point, que je n'ai pas mon siège fait. Je cherche ardemment, passionnément la vérité sociale de notre époque, — Voilà tout. Et si je critique, sans malveillance aucune, votre doctrine, ce n'est pas parce que j'ai un absolutisme à opposer à cet absolutisme ; mais c'est parce que tous les phénomènes sociaux connus attestent que toute doctrine absolue est irrémédiablement fausse. Dans une méthode, fût-elle la plus scientifiquement objective, — il entre toujours une part de subjectivisme. Nous ne percevons les choses que par des aspects, des physionomies. Et c'est là une des raisons qui font que nos connaissances ne peuvent être que relatives. L'absolu nous échappe.

Je vous reprocherai aussi de vous en prendre au positivisme, alors que le colinsisme seul est en discussion. De ce que mes idées seraient fausses, cela ne prouverait pas que les vôtres ne le seraient point. Mais puisque vous vous placez sur ce terrain, je vous y veux suivre. Vous citez M. Léon Daudet. Ce jeune homme a certainement un grand talent littéraire. Mais bien qu'il ait étudié la médecine — dans les œuvres de Shakspeare — pendant deux ou trois ans, cela ne lui crée point une autorité scientifique et philosophique suffisante. Je lui accorde la littérature de M. Marcel Prévost ; mais il n'est pas assez informé, à mon avis, pour se prononcer sur l'œuvre colossale et féconde des Darwin, des Claude Bernard et des Taine.

Vous dite que le positivisme détient le pouvoir depuis de longues années et qu'il n'a rien fait pour la moralisation des masses. Vous êtes très mal documenté.

Le positivisme orthodoxe, le comtisme de la rue Monsieur-le-Prince

et des dissidents dont le docteur Audèffrent est le chef reconnu, n'est pas au pouvoir, car ce système politique et social est loin d'être mis en application. Ce n'est pas la chaire de M. Laffitte qu'on peut prendre pour le fait d'une puissance politique. Quant au positivisme qui est mien, celui des Stuart Mill, Littré, Spencer, ce n'est pas un système, — c'est une méthode. Et je viens de vous dire que dans toutes les méthodes, même les plus rigoureuses, il entre une part de subjectivisme. De là la relativité de nos données, — et la diversité des théories.

Néanmoins, si nos dirigeants étaient guidés par la méthode positive, comme vous paraissez le croire, soyez persuadé qu'ils auraient une plus scientifique conception de la société et de ses lois, — et ils ne légiféreraient pas à outrance. Vous reprochez au positivisme de n'avoir pas supprimé l'immoralité. Il y tâche. Mais, ne l'oubliez pas, une méthode n'est qu'un instrument d'investigation. Elle ne peut nous découvrir subitement la vérité totale, ni changer le monde d'un coup de baguette. C'est là, je le sais, le rêve de tous les utopistes ; mais c'est un rêve absurde.

La méthode, c'est l'étoile qui guide l'homme, ce Juif-Errant de l'Idée, vers la vérité qu'il approximera toujours, et qu'il n'atteindra jamais. Ce que peut le positivisme en sociologie, c'est donc de montrer que rien ne se crée de rien et que, pour réaliser une société de justice et de liberté, il faut des êtres justes et sachant être libres. Si le peuple se corrompt, c'est que l'idéal religieux s'est éteint en son âme avant que s'allume un idéal nouveau. La méthode positive peut nous aider à élaborer cet idéal nouveau. Il nous restera à le propager. Mais s'il est malheureusement trop élevé pour une plèbe intoxiquée spirituellement par les préjugés et un scepticisme d'ignorants, et matériellement par l'alcool et le tabac, nous n'y pouvons rien. Il faut attendre. Ceux qui s'avachissent disparaîtront. C'est par les sains et les intelligents, qui auront résisté à l'universelle corruption, que s'édifiera la Cité meilleure.

Vous êtes injuste pour le positivisme, il a pourtant pour lui d'avoir à son actif toutes les découvertes dont s'enorgueillit ce siècle et tous ceux qui l'ont précédé. Je cherche ce que l'on doit à la méthode déductive, — et je ne le trouve pas.

L'anthropopithèque, — notre ancêtre, cher monsieur, — nu, isolé, et sans langage, qui, le premier, frotta deux morceaux de bois l'un contre l'autre pour faire du feu, faisait là, inconsciemment, comme M. Jourdain faisait de la prose, du positivisme le plus pur. Depuis

lors le procédé fut constamment employé, et il a fait quelque bruit dans le monde.

Vous passez ensuite à l'idée de sanction que j'ai critiquée. Pour vous elle est inséparable de la morale. Et pour que celle-ci soit forte, il faut que celle-là soit inévitable. Cette prénotion d'ailleurs ne vous est pas particulière. Elle vous est commune entre autres avec les spirites.

C'est là évidemment une des phases de la morale. Mais permettez-moi d'ajouter que ce n'est pas la phase ultime. La sanction religieuse comme la sanction judiciaire ont eu leur raison d'être. Elles ne l'ont plus. Elles correspondaient à une certaine phase de l'évolution morale. Elles ne correspondent plus à celle qui s'ouvre. Et la preuve qu'elles ne nous satisfont plus, c'est que nous avons cherché autre chose. Le moindre défaut de tous nos systèmes c'est de prendre la société pour une machine qu'un habile mécanicien — un Colins, un Cabet — arrange à son gré, alors qu'elle est un organisme qui se développe, qui change chaque jour. Et c'est avec les langes de l'enfant que vous parlez de vêtir l'adulte.

Je ne crois pas, quoi que vous en disiez, qu'il est impossible de démontrer *logiquement* l'inévitabilité de la sanction ultra vitale. Au contraire, j'ai la conviction que toutes les erreurs, fussent-elles absurdes, se peuvent démontrer. C'est ici que se trouve la raison de toutes vos erreurs sociologiques. Vous traitez la morale absolument comme les mathématiques.

Je ne suis pas, comme vous me le faites dire, adversaire du raisonnement logique; mais dans toutes les sciences autres que les mathématiques, il doit être contrôlé par l'expérience. Un des grands mérites du positivisme, c'est précisément d'avoir établi cette hiérarchie des sciences et déterminé les méthodes qui leur sont propres. Il a, par là, barré à jamais la route à l'insipide scolastique sous quelque forme qu'elle se présente.

Néanmoins, je prétends que la sanction religieuse est contraire à tous les faits, et qu'elle n'est pas nécessaire à la morale.

L'acte moral, comme le peuvent concevoir les esprits élevés de ce temps, qui ne précèdent guère l'humanité entière que d'un siècle ou deux, n'est tel que parce qu'il est non rétribué. Un acte, si bienfaisant soit-il, s'il est intéressé, ne saurait être moral. La sanction se présente donc comme la négation même de la morale. Quant au châtiment, il se légitime encore moins. Cette souffrance infligée, vous oubliez de nous dire par qui et comment, et Colins, athée, l'a

probablement oublié aussi, cette souffrances infligée au méchant, après la faute, en dehors de toute idée sociale de correction, de répression et d'exemplarité, est une monstruosité d'autant plus absurde qu'elle est inutile et contradictoire.

La sanction, pour vous, n'est pas une hypothèse, c'est une certitude, — de quoi n'êtes-vous pas certain?... Or, le méchant, dans une société colinsienne, sera tout simplement un individu qui ne partagera point votre certitude, et dans ce cas c'est votre religion qui sera coupable de ne s'être pas rendue évidente pour tous ; ou encore, s'il a cette certitude, ce sera un mauvais calculateur, — et le châtiment mystérieux ne saurait l'atteindre. On ne *punit* pas un mauvais raisonnement, on ne *punit* qu'une mauvaise intention.

La sanction n'est qu'une transformation d'un réflexe physiologique transmis par hérédité. Pincez une bête, elle vous mord. Chez l'homme primitif, ce réflexe est une condition de vie ou de mort. Celui qui ne répond pas aussitôt à l'attaque succombe dans l'impitoyable combat vital des premiers âges. Lorsque, plus tard, s'établissent les premières réunions de familles, les embryons des sociétés, les hommes donnent au chef le pouvoir et le devoir de punir. Le réflexe, s'exerçant alors moins chez l'individu, plus par la société, s'atrophie chez celui-là et se développe chez celle-ci. Voilà l'origine de la sanction sociale et religieuse. Ce n'est pas une conséquence logique et nécessaire du bien ou du mal. C'est une condition de la vie physiologique d'abord, sociale ensuite. A notre époque ce n'est qu'une survivance.

Un acte n'est moral qu'autant qu'il est accompli non pour une fin personnelle, mais pour une fin sociale. Moralité et socialité, comme l'enseigne de Roberty, c'est tout un. Mais il faut l'entendre dans un sens excessivement large. Cela n'est ni un hédonisme, ni un endémonisme. Car il ne faut pas oublier que la société est faite pour l'individu, et non l'individu pour la société.

Ne voulant pas abuser de votre temps, j'arrive à votre conclusion. Mais laissez-moi vous faire remarquer, s'il vous plaît de continuer cette discussion courtoise, qu'il serait bon que nous procédassions méthodiquement, en traitant dans leur ordre logique chacun des axiomes de la doctrine colinsienne. En touchant à tous les sujets à la fois, comme vous m'avez obligé de le faire, on n'en peut traiter aucun à fond. Je ne sache pas que vous poussez l'admiration de votre maître jusqu'à imiter sa détestable littérature.

« L'ordre moral, c'est l'harmonie éternelle entre la liberté des

actions et la fatalité des événements. » — La distinction kantienne ne vaut devant les faits de la psycho-physiologie. Réfutez-les! Après nous pourrons reprendre l'éternelle question du libre-arbitre, — tranchée pour tous les esprits clairs en faveur du déterminisme.

« Pour démontrer la réalité de l'ordre moral, il suffit de démontrer l'immatérialité des âmes, des sensibilités. » — Je serais curieux de voir un syllogisme démontrant *matériellement* l'immatérialité des âmes. Il est vrai qu'ils ont démontré tant de choses fausses!

« Pour démontrer l'immatérialité des âmes, il suffit de démontrer que les sensibilités sont exclusives à l'humanité. » — il faudrait avant tout que vous expliquassiez ce que vous entendez par « sensibilité. »

Généralement on entend par ce mot une fonction du système nerveux. Or, cette sensibilité n'est pas exclusive à l'humanité puisqu'elle n'est pas seule à posséder un système nerveux.

« Pour démontrer que les sensibilités sont exclusives à l'humanité, il faut démontrer que les animaux ne sentent pas. — Évidemment. Et ici vous paraissez entendre le mot « sensibilité » comme tout le monde; mais alors l'expérience entière s'élève contre votre présomptueuse assertion. Mais peut-être s'appuie-t-elle sur cette subtilité que le système nerveux de l'homme est plus riche que celui de l'orang-outang. Et en cela vous avez raison. Que ne distinguez-vous aussi bien la différence beaucoup plus grande qui existe entre celui d'un génie et celui d'une hystérique de la Salpétrière? Mais dans cet exemple comme dans l'exemple précédent, il n'y a qu'une différence de degré, non de nature.

« Pour démontrer que les animaux ne sentent pas, il faut rechercher les origines du verbe, les origines du langage. » — La sensibilité est liée à la parole, dites-vous. Je ne vois pas bien le rapport. Le développement de la troisième circonvolution frontale gauche est en rapport, il est vrai, avec le développement du système nerveux humain. Mais ce n'est pas là un rapport de cause à effet. L'homme n'a pas toujours parlé. L'homme quaternaire s'exprimait par gestes comme le singe. Voici un fait incontestable et qui se reproduit chaque année dans les hôpitaux : Une fillette tombe dans un escalier. Elle a le crâne enfoncé. Elle perd l'usage de la parole. Une trépanation la lui rend. Expliquez-moi ce fait d'après votre doctrine. Selon vous, pendant son aphasie, cette fillette n'était point sensible. Elle n'avait pas d'âme. Où était cette âme immatérielle qu'une lésion cérébrale chassait? Interrogez les aphasiques guéris. Ils vous diront

que, durant leur maladie, ils jouissaient de toutes leurs facultés et qu'ils ressentaient aussi vivement la douleur et le plaisir. Et les sourds muets? Et les perroquets? Et les phonographes? Tous les observateurs, depuis Huber, Büchner, Toussenel, jusqu'à Forel, Lubbock et Romanes, citent des actes d'intelligence et de correspondance par gestes ou cris des animaux qu'ils ont observés. C'est à ces faits accumulés, décisifs qu'il vous faut répondre.

Mais comme toujours, au lieu de répondre à ces faits qu'on a dû vous opposer souventes fois, vous vous confinerez dans vos syllogismes d'un autre âge. Vous avouez, avec un dédain superbe, que votre conception religieuse est en contradiction avec la science actuelle. Mais c'est une monstruosité! Les fanatiques eux-mêmes cherchent à montrer que leurs croyances sont confirmées par la science. Ainsi, ils sont plus rationalistes que vous. Vous considérez les aperçus subjectifs, les sentiments comme immuables, éternels, certains, et le *fait*, la *loi* dont l'ensemble constitue la science, vous paraissez croire qu'ils changeront!...

Je dois vous le dire, vous manquez absolument de tout sens critique. Et cela, vous le devez encore à votre détestable méthode.

Votre conception sociale est certainement moins irritante pour un positiviste. Vous avez une très nette notion de la justice sociale. Et je vous en félicite vivement. Votre collectivisme est certainement le moins utopique de tous les systèmes socialistes que je connaisse, — et ce, parce qu'il est le moins collectiviste. Mais tel, il l'est encore beaucoup trop.

Primitivement, ce n'est pas au moyen âge, c'est à l'époque quaternaire, et peut-être tertiaire, c'est il y a quelque deux cent mille ans. Eh bien! à cette époque où les sociétés commençaient à se former, cellules informes des futures civilisations, la terre était à tous. Cette communauté s'est transmise jusqu'à nos jours. Et il fallut l'ébranlement formidable de la Révolution pour jeter bas ces vestiges d'un passé barbare. Tous les explorateurs ont trouvé ce collectivisme dans toutes les tribus de sauvages qu'ils ont pu étudier.

On ne rétrograde pas.

Vous voyez parfaitement que la terre, produit naturel, ne doit pas profiter à quelques uns, mais à tous. Mais l'évolution se charge, sans qu'il soit besoin de tenter témérairement d'en changer le cours, d'amener cette ère de justice sociale.

Il faut pour cela que les ouvriers s'associent par corporations, et par cela même s'affranchissent, et du patronat, et de l'État.

conclut en affirmant que la première a augmenté dans des propo tions plus considérables que la seconde.

L'orateur constate que dans le but de diminuer l'importance budget de la guerre, on porte à la Dette publique la rémunération d miliciens. Il demande que toutes les dépenses de la guerre soie portées au budget de la guerre.

J'ai, dit-il, augmenté ma fortune dans des proportions considéra bles, grâce à l'organisation de la société; je me suis enrichi par qu'il y a des routes, des canaux, des chemins de fer, des gardiens l'ordre. Or, la collectivité qui m'assure ces avantages s'appauvr proportionnellement aux avantages qu'elle m'assure. Elle joue rôle de dupe.

La classe ouvrière forme les deux tiers de notre corps électoral, nous lui imposons une charge de quarante millions d'impôts indirec prélevés sur son salaire.

J'appelle prolétaire une personne qui ne peut vivre six mois s travailler. Eh bien, chaque prolétaire a moins que rien, puisqu naissant il hérite d'une part de la dette publique.

Et cette dette, en admettant qu'on ne fasse plus d'emprunt serait éteinte que dans cinq cents ans, en appliquant le syst actuellement suivi.

Nous payons 3 p. c. d'intérêts. Voilà une collectivité dont le cré dit est moins fructueux que le Crédit lyonnais, qui emprunt 2. Les Anglais ne paient que fr. 2.40 d'intérêt.

Remboursons donc nos emprunts, qui nous mettent dans une situation précaire.

J'ai demandé au ministre des chemins de fer l'année dernière de transporter les matières pondéreuses à raison de 1 centime pa tonne. Il m'a répondu que le déficit s'en suivrait pour l'administra tion. Eh bien, je trouve dans le *Moniteur des Intérêts matériels* qu'un autre pays nous a devancé dans l'adoption de cette mesure, qui serait favorable au travail industriel et à l'agriculture.

Nous sommes un des rares pays qui n'aient pas eu de guerre depuis 1830 et nous n'avons pu profiter de cette situation extrêmement favorable.

Y a-t-il un pays où l'industrie soit aussi prospère que chez nous? Et notre domaine collectif nous coûte une charge annuelle de 40 à 50 millions.

Chez nous on a des bonis et on emprunte. Ailleurs, quand on fait des bonis, on paie ses dettes.